



17ème législature

Question N° : 1913	De Mme Tiffany Joncour (Rassemblement National - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques		Ministère attributaire > Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques
Rubrique >logement : aides et prêts	Tête d'analyse >Dysfonctionnements du programme MaPrimeRénov' et nécessité de réformes urgentes	Analyse > Dysfonctionnements du programme MaPrimeRénov' et nécessité de réformes urgentes.
Question publiée au JO le : 12/11/2024		

Texte de la question

Mme Tiffany Joncour attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques sur les graves retards observés dans le traitement des dossiers MaPrimeRénov' et leurs conséquences préoccupantes pour les ménages bénéficiaires. Les difficultés récurrentes rencontrées dans la gestion de ce dispositif sont désormais bien connues et suscitent une forte inquiétude. Dans la 13e circonscription du Rhône, de nombreux foyers font état de difficultés marquées. Les délais de traitement, censés être réduits à 15 jours pour le contrôle, s'allongent bien au-delà des prévisions, laissant les demandeurs dans l'attente pendant plusieurs mois. Quant au versement de la prime, prévu dans les 10 jours suivant la validation, il subit également de fréquents retards. Ces lenteurs administratives plongent les bénéficiaires dans une grande incertitude, impactant particulièrement ceux qui ont dû avancer des sommes conséquentes pour régler les artisans et menaçant leur équilibre financier. Ces retards persistants révèlent des lacunes sérieuses dans la gestion de MaPrimeRénov' et compromettent fortement la crédibilité du programme auprès des citoyens. Mme la députée interroge donc le Gouvernement sur les mesures immédiates envisagées pour garantir des délais de traitement précis, un suivi transparent et l'assurance que les ménages ne continueront pas à subir ces dysfonctionnements. Elle souhaite savoir si le Gouvernement prévoit également de réviser les procédures de contrôle et de paiement afin de permettre un suivi en temps réel des dossiers et d'accélérer leur traitement.